

---

## GUIDE PITTORESQUE

### DANS LE DÉPARTEMENT DE L'YONNE.

---

#### ROUTE ROYALE DE PARIS A LYON ,

DANS LA PARTIE COMPRISE ENTRE SENS ET VILLENEUVE-LE-ROI.

---

#### SUITE DU VOYAGE SIXIÈME.

---

La route royale, après avoir suivi des de pieux palissadés, complétaient la rue du faubourg de Saint-Pregts, son enceinte. Jusqu'à l'époque de l'occupation romaine, c'était le système de défense le plus généralement adopté. Il est à remarquer, même, que le grand chemin conduisant à Auxerre « Autissioduro » ne traversait point ces marais, ainsi que le fait la route actuelle; l'ancienne voie suivait la rive gauche de l'Yonne, et le savant géographe Pasumot l'a reconnue dans une grande partie de son parcours. J'indiquerai plus bas, d'après les travaux de ce savant, l'itinéraire de cette voie qui est totalement détruite aujourd'hui.

On sait, d'une manière positive, que la ville de Sens, longtemps avant l'ère chrétienne, était considérable; il n'est donc pas présumable que cette populeuse cité ait toujours laissés inoccupés de vastes terrains, arrosés sans

cesse, et surtout aussi rapprochés de son enceinte. Les indications antérieures à la domination romaine ne se trouvent que dans les ouvrages écrits; mais à partir de cette époque, elles deviennent palpables, nombreuses et irréfutables.

On a trouvé souvent, à Sens, sur les bords de la Vanne, des fondations étendues, des voûtes d'aqueducs et des pavés de mosaïques. C'est sur la rive gauche de la même rivière, qu'on retrouve encore les vastes débris antiques que les archéologues ont enfin reconnus pour avoir été des thermes d'une grande magnificence, si, comme on le croit, les pierres sculptées, qu'on découvre par centaines dans la muraille d'enceinte de Sens, en proviennent. Rien n'est plus probable qu'à la place où nous voyons aujourd'hui d'humides plates-bandes potagères, il y ait eu autrefois de riches et nombreuses « villæ » ornées de statues, et entourées de beaux jardins et de vastes bassins d'eaux vives, ainsi qu'il en reste des vestiges à Nismes, Arles, Vienne et Autun.

Je le répète, il n'est pas probable qu'une ville aussi considérable que l'était Sens, sous la domination romaine, ait laissé croupir dans les roseaux et la bourbe, les eaux limpides d'une rivière qui coulait de tous côtés si près d'elle. D'ailleurs on sait avec quel art admirable les romains utilisaient les rivières qu'ils avaient, non-seulement dans leur voisinage, mais encore à des distances assez éloignées; les aqueducs souterrains qui restent à Sens, en sont la preuve.

De nos jours, ces mêmes eaux, dénaturées dans leur cours par les tas de boue qu'on jette tous les ans sur leurs bords, n'arrosent plus que des terrains marécageux, bordés de saules ou de peupliers. De toutes les belles « villæ » antiques, il ne reste qu'un pâle reflet de leurs jardins, dans les quinconces de la Planche-Barreau et de l'Hôtel-Dieu.

Il ne faut plus chercher autour des villes, aux grands regrets des oisifs ou des rêveurs, de silencieuses rivières, ni de limpides et murmurants ruisseaux; on ne trouverait que des écluses à articulations plus ou moins compliquées, ou des barrages mobiles, selon tel ou tel système.

A Sens, depuis quelques années, l'industrie manufacturière s'est beaucoup développée, et le pêcheur qui irait promener sa ligne sur les rives ombragées de la Vanne, serait arrêté souvent par des moulins, des usines et des fabriques.

Suivons enfin la route royale de Paris à Lyon : pourtant nous la quitterons bientôt, elle et les « coucoux » qu'elle cahote, pour monter dans ces wagons si impatientement attendus... en attendant mieux encore.

La route, après avoir dépassé les derniers massifs d'aunes et de peupliers qui la bordent, s'avance, en ligne directe, au milieu d'une plaine fertile, mais d'un aspect monotone. On aperçoit à droite, à deux kilomètres, les hautes collines arrondies de Paron et de Saint-Bond, et, à leur base, la longue chaussée du chemin de fer.

Arrêtons-nous ici.

L'Annuaire a donné en 1845 la description de la partie de route comprise entre Villeneuve-la-Guyard et Sens, mais depuis cette époque, la construction du chemin de fer a changé l'aspect de certaines localités. Il est utile d'indiquer ici l'ensemble du tracé de la nouvelle voie, qui, dit-on, sera ouverte à la circulation, entre Paris et Tonnerre, avant le 1<sup>er</sup> mai 1849.

En entrant dans notre département, la voie de fer traverse, en ligne droite et en remblai, les longues prairies qui bordent la rive gauche de l'Yonne, depuis Montereau jusqu'à Pont-sur-Yonne. Mais avant d'arriver à cette dernière ville, la voie s'élève beaucoup et s'arrondit à droite pour traverser la route royale et atteindre la colline crayeuse de Pont-sur-Yonne, qu'elle coupe par une tranchée très-considérable, creusée dans le massif de craie qui est enclavé dans la vieille enceinte de la ville. La voie, continuant à suivre la rive gauche de l'Yonne, passe successivement près de Villenavotte, Villeperrot, Courtois et Saint-Martin-du-Tertre, villages décrits dans le Voyage 5.

De la base pittoresque de la colline de Saint-Martin, la voie borde l'Yonne et s'avance toujours en remblai vers les dernières et chétives maisons du faubourg d'Yonne, à Sens. De ce point, qui sera une station importante, elle va passer, également en remblai, au pied de la colline de Paron, puis près de Gron, villages décrits Voyage 4<sup>e</sup>. Elle arrive ensuite, par un bel alignement, au village d'Etigny, qu'elle coupe en deux parties, passe au pied de

l'église de ce village, et continue à s'avancer vers Villeneuve-le-Roi, en passant à peu de distance des villages de Marsangy et de Rousson. Voir pages 185 et 186.

Je reprends la description de la route royale. On aperçoit à peu de distance à gauche :

**MAILLOT**, village situé près de la rive gauche de la Vanne, à deux kil. de Sens.

Ce village n'offre rien de remarquable; ses rues, ombragées par un nombre considérable de noyers, sont humides et mal tenues. L'église, bâtie sur une petite élévation, est du XIII<sup>e</sup> siècle, ainsi que l'indique l'appareil de quelques arceaux plein-cintres. — On remarque principalement : une bonne copie de vierge d'après Raphaël; une inscription funéraire portant la date de 1614, et une petite statuette placée au-dessus du portail.

De la terrasse du cimetière on aperçoit, sur la pente assez escarpée d'une colline, la petite chapelle de Saint-Aignan, dont il a été question Voyage 2.

La route monte en ligne droite jusqu'au sommet d'un plateau qui domine, de trente-cinq mètres environ, et presque à pic, la rive droite de l'Yonne, dont on peut suivre le cours, entre Sens et Villeneuve-le-Roi.

On découvre une vaste plaine, bornée à l'ouest par les collines qui forment le versant gauche de la vallée, et au sud par celles qui font le versant opposé.

Une pente rapide, creusée dans le flanc de la colline, descend à

ROSOY, petit village situé près de la rive droite de l'Yonne ; à cinq kil. de Sens.

La petite église, rebâtie en 1703, n'offre aucun intérêt.

La route, qui fait un coude très-prononcé, se prolonge en ligne droite sur une longueur de cinq kilomètres, et laisse, à peu de distance à gauche au delà de l'Yonne, le village d'Etigny dont nous parlerons page 181. On découvre, sur le sommet des collines, dans le lointain, les églises de Chaumot et d'Egriselles-le-Bocage ( Voir le Voyage 4<sup>e</sup> ).

On laisse, à un kilomètre à gauche,

VERON, beau et grand village situé à sept kilomètres de Sens.

Véron était un bourg assez considérable ; il fut entouré d'une muraille, elle-même bordée d'un fossé qui existe encore, mais qui forme aujourd'hui la terrasse d'une promenade plantée de tilleuls. Dans les rues principales, qui sont droites en général, on remarque quelques maisons bien bâties. L'église, qui s'élève dans l'un des angles de la place, est une construction régulière du xvi<sup>e</sup> siècle, ou fin du xv<sup>e</sup> ; le clocher n'a été bâti qu'en 1782. La nef, à l'intérieur, n'a rien d'intéressant, mais le chœur et le sanctuaire, qui sont très-larges, ont de belles voûtes à nervures ogivales. On remarque la clé de voûte placée au-dessus du maître autel ; c'est une couronne d'épines très-heureusement

agencée et d'une grande légèreté de ciselure malgré le badigeon de chaux qui la recouvre.

On lit dans l'Almanach de Sens de 1834 que : « Des lettres patentes de Charles VI, datées de Paris, du mois de janvier 1391, portent que la ville et paroisse de Véron continuera d'être comprise dans la banlieue de Sens, parce que les manans et habitants de ce lieu avaient, de tout temps, contribué de leur corps et de leurs avances, aux fortifications et à la défense de la ville de Sens. En marge de cette chartre, on lisait :

» *Pro habitantibus de Verion propè Senonam.*

» En 1399, le Chapitre de Sens, déjà seigneur de cette paroisse, loua une maison qu'il possédait dans la «VILLE» de Véron. Ce même Chapitre, en 1748, fit l'acquisition de différents jardins, près de l'église, pour en faire une place qu'il fit planter d'arbres ; il fit aussi réparer et ferrer à grands frais le chemin qui conduit de Véron à la grande route. »

A un kilomètre de Véron, sur le chemin de Rosoy, on trouve une source magnifique, nommée fontaine de Saint-Gorgon. Elle est située à la base des hautes collines, couvertes de bois sur leur sommet, qui forment l'un des versants de la vallée de l'Yonne. Les eaux de cette belle fontaine, contenues dans un bassin de pierre de quinze mètres de diamètre environ, sont assez fortes pour faire mouvoir immédiatement la roue d'un moulin bâti sur le bord même du bassin. Ces eaux, admirables de lim-

pidité, ont souvent appelé l'attention des poètes et des naturalistes. M. Tarbé, dans ses Almanachs historiques, a donné une analyse de leurs travaux.

« Jacques Spifame, abbé de Saint-Paul-les-Sens, seigneur de Passy, et depuis évêque de Nevers, possédait le moulin de Véron et la fontaine de Saint-Gorgon; c'est lui qui fit faire le large et beau bassin qui contient les eaux produites par les sources auxquelles on attribue la vertu de pétrifier les corps que l'on y plonge, et notamment la mousse et le bois. On conserve, à Sens, plusieurs de ces pétrifications qui ne sont plutôt que des incrustations pierreuses. »

Disons à regret que les environs de cette belle source n'offrent aucun intérêt pittoresque; cependant un poète, Joachim Dubellay, ami de Spifame, dédia, à celui-ci, un long poème latin relatif à la fontaine de Saint-Gorgon. (Voir l'Almanach de Sens de 1808).

On laisse à gauche, au bout d'une longue avenue :

**PASSY.** Ce village, situé à la base de hautes collines boisées, n'offre point d'intérêt; sa petite église, rebâtie au xviii<sup>e</sup> siècle, est elle-même tout à fait nulle.

Mais Passy possède l'un des beaux châteaux de l'arrondissement de Sens; il fut réédifié, sur de larges proportions, vers la fin du xviii<sup>e</sup> siècle, je crois. La biographie de ses nombreux possesseurs successifs offrirait un très-vif intérêt historique, et je fais des

vœux pour que la société archéologique de Sens veuille s'en occuper.

Le propriétaire actuel du château de Passy, est M. Lobgeois, avocat à la Cour royale de Paris.

On aperçoit, sur la rive gauche de l'Yonne, une église bâtie sur le penchant assez rapide d'une colline, à la base de laquelle passe le chemin de fer; c'est l'église de

**ETIGNY**, village qu'on voit, un peu sur la droite, à une petite distance de la rivière; à six kilomètres de Sens.

Etigny jouit de quelque célébrité; nous raconterons bientôt, d'après les Almanachs de Sens, à quelle occasion son nom se trouve occuper une place assez importante dans les annales de la province.

L'église n'offre que très-peu d'intérêt à l'extérieur, mais elle possède un morceau de sculpture qui peut passer pour être l'un des plus beaux que nos petites églises de village aient conservés. C'est un bas relief formant devant d'autel, et qui n'a pas moins de trois mètres de longueur sur un mètre de hauteur; dans cet espace, quatre sujets religieux sont représentés. Le premier, à gauche en regardant l'autel, représente un personnage, le donataire sans doute, à genoux devant un prie-Dieu richement orné.

Deux personnages, debout derrière lui, l'accompagnent. Un peu vers le centre du bas-relief, on reconnaît les trois « saintes femmes » se rendant au sépulcre; un ange leur montre le calvaire dans le fond, où on voit

ainsi une multitude d'édifices : c'est Jérusalem. Au centre du bas-relief, c'est le Christ lui-même, qu'on a montré sortant radieux de son sépulcre ; deux soldats témoignent leur étonnement, un troisième dort profondément.

L'angle de droite est rempli par un sujet assez difficile à expliquer : on voit le Christ nu, tenant de la main droite une croix, tandis que de la main gauche il semble repousser, vers l'entrée d'une fournaise ardente, une femme et deux hommes entièrement nus. Trois dragons ailés voltigent près des flammes.—Enfin, un enfant nu, placé à droite du Christ, semble l'implorer. Ce sujet représente sans doute les damnés repoussés dans les flammes de l'enfer, figuré ici par une tour crénelée. Ce curieux ouvrage, qui date des premières années de la renaissance, est loin d'être sans mérite : plusieurs, des dix-neuf statuette qui le composent, sont remarquables par leur attitude et leur exécution, d'autant plus facile à reconnaître que pas la moindre tache de peinture n'est venue altérer la pierre.

Celle-ci est d'une conservation, rare, grâce à un affreux panneau de boiserie, bariolé d'une sorte d'imitation de marbre vert introuvable, et aux deux extrémités duquel on a figuré des trophées d'armes, des flèches, des épées, des arcs, des carquois, des casques, etc., etc. Ce ridicule panneau, cloué devant le retable de pierre, l'a préservé des « embellissements » auxquels n'a pas pu échapper un second bas-relief placé au-dessus de

l'autel, derrière le tabernacle. Les personnages, au nombre de dix, représentant des évêques, des saints et des martyrs, ont été barbouillés de détestables couleurs à l'hulle, bleues, rouges, vertes et jaunes. Sous un tel travestissement, un chef-d'œuvre de sculpture deviendrait horrible à voir ; qu'on juge ce qui doivent être dix pauvres statues presque médiocres, ou du moins qui paraissent telles.

J'ignore à quelle époque cette affreuse besogne a été faite, mais le bas-relief porte la date 1565, et aussi les deux inscriptions suivantes : *VN SEVL DIEV ADORERAS ET AIMERAS PARFAITEMENT. MAITRE IEHAN VEMOND, CURÉ DE CÉANS A DONNÉ CESTE CONTRE RETABLE. PRIEZ DIEV POUR LUY.*

Les objets qui restent encore à visiter sont : deux petits sujets sculptés et placés dans les embrasures des fenêtres ogivales du sanctuaire : une vierge et un Saint-Martin, patron de l'église d'Etigny ; les fragments du portail, style du XIV<sup>e</sup> siècle ; de la même époque, une piscine dans le sanctuaire, et une croix de pierre dans le cimetière. Enfin le clocher, tour carrée, flanquée de contreforts, entre lesquels on voit un moucharabi (espèce d'ouverture placée au-dessus des portes).

Le petit village d'Etigny est situé dans la plaine, à 500 mètres environ de l'église que nous venons de décrire ; il est traversé par le chemin de fer qui le coupe en deux parties à peu près égales. « Ce village est célèbre par les conférences qui s'y tinrent, (dit M. Tarbé dans l'almanach de Sens

de 1803), pour la paix à accorder aux religionnaires, au commencement du mois de mai 1576, entre Catherine de Médicis et le duc d'Alençon, son fils, qui s'était fait déclarer le chef des mécontents et des calvinistes. »

Je ne puis mieux faire que d'extraire de l'ouvrage déjà cité, quelques passages intéressants, pour notre département.

Le 2 mai, l'armée des confédérés sortit de la Beauce, et marcha du côté de Nemours. Le prince de Condé logea à Nonville avec toute sa suite. On assigna des logements aux troupes dans les villages voisins. Le 3, l'armée eut son quartier au bourg de *Villemanoche* près Pont-sur-Yonne, elle y resta deux jours. Le 5, en côtoyant et en remontant le long de la rivière d'Yonne, toutes les troupes, tant de cheval que de pied, se dirigèrent vers Sens.

Avant d'y arriver, une partie des mécontents se plaça sur la montagne de Saint-Martin-du-Tertre; ils braquèrent leurs canons, et tirèrent de là quelques volées sur la ville, mais sans offenser personne. Le duc d'Alençon établit son camp à Etigny, et distribua une partie de ses troupes dans les villages et hameaux environnants, et notamment à Egriselles-le-Bocage et à Châtres qui dépend de cette paroisse. Elles y demeurèrent quatre jours. Les princes confédérés se réunirent au château de Valery qui appartenait au prince de Condé (1); là, en présence de Pibarcq et autres du conseil du roi, ils discutèrent, établirent et résolurent leurs griefs, plaintes et demandes. Trois députés furent dépêchés pour porter au roi les propositions. La reine-mère qui connaissait les intentions

de son fils, voulut encore négocier cette paix en personne, suivant sa coutume. Elle partit pour se rendre au camp du duc d'Alençon, au commencement de mai. Elle arriva à Sens, le vendredi 4 de ce mois, protégée par l'armée du roi. Elle fit aux magistrats de cette ville plusieurs demandes et réquisitions si extraordinaires, surtout en les comparant aux circonstances actuelles, que nous entrerons à ce sujet dans quelques détails.

Elle commanda aux maire et échevins de fournir aux frais de la ville, pain et vin aux suisses, lansquenets, allemands et autres qui se trouvaient en avoir le plus grand besoin dans l'armée des princes. D'après ce commandement, ces magistrats firent fournir et distribuer 14,187 pains de bon méteil, pesant chacun 14 onces, cuits et rassis, pour lesquels on avait pris 4 muids 11 septiers et 1 bichet de méteil, mesure de Sens, le bichet valant alors 16 sous, et 8 muids de vin commun, valant chaque muid 18 livres, lesquelles fournitures ne furent point remboursées.

Par autre commandement du samedi 5, les maire et échevins firent mener, le lendemain dimanche 6, au village d'Etigny, où s'étaient réunis la reine, les princes, et les chefs des deux armées, pour y conclure et faire publier la paix, deux muids un quinzain de vin frelaté valant chacun 20 l., cent bichets d'avoine à 7 sous le bichot, un demi-cent de fagots valant 25 sous tournois, un quarteron de bûches de moule valant 35 sous, un demi-cent de foin valant 4 liv., et cinquante pains blancs valant 50 sous. Le tout, montant à 616 liv. 10 sous, fut jeté sur la taille, suivant les lettres patentes du roi, avec 20 liv. pour le coup d'icelles.

La reine-mère mena avec elle à Etigny, le cardinal de Bourbon, et le maréchal de Montmorency, dont elle connaissait tout l'ascendant sur l'esprit du duc d'Alençon. Mais pour mieux ramener ce prince et les autres chefs du parti, elle comptait bien moins sur la prudence et l'habileté du maréchal, que sur l'adresse et les

(1) La terre de Valery a appartenu longtemps à la maison de Condé; plusieurs princes et princesses de cette famille ont eu leur sépulture dans la chapelle du château, et l'on y admire encore aujourd'hui un magnifique mausolée en marbre, élevé en l'honneur du père du Grand Condé (Voir le voyage septième).

charmes de la reine de Navarre, sa fille, et d'un certain nombre des plus belles femmes de la cour qu'elle avait coutume de mener toujours à sa suite. Elle n'oublia pas surtout cette belle madame de *Sauve*, si célèbre par ses grâces, ses attraits et l'éclat de ses galanteries. Le duc d'Alençon et le roi de Navarre en étaient également épris.

Les propositions des princes, quoique dures et extravagantes, furent donc acceptées par Catherine de Médicis, pour deux raisons: la première était de voir sortir du royaume les troupes étrangères; la seconde, dans l'espérance de faire modifier quelques-uns des articles, aux États dont les rebelles demandaient la prochaine convocation.

C'est dans la maison d'un gentilhomme (1) que le dimanche 6<sup>e</sup> jour du mois de mai, furent dressés, adoptés et signés les 63 articles de cet *édit* auquel on donna le titre de *Pacification*, et qui ne *pacifia rien*. Ce fut le cinquième que l'on rendit en faveur des Huguenots. Les contestants et les protestants, réunis dans le château d'Etigny, furent si longtemps à disputer et à décider les articles, que chacun disait qu'ils se sépareraient et s'en retourneraient encore cette troisième fois sans rien faire; mais enfin sur les 4 heures du soir, étant tombé d'accord, la reine-mère, Mgr. le duc son fils, Mgr. le prince de Condé, et Mgr. le duc Casimir et quelques autres seigneurs, signèrent et jurèrent d'observer inviolablement et respectivement *tous les points et articles contenus dans le cahier de cette négociation*.

« A l'instant, et tout incontinent après cet accord signé et arrêté, douze trompettes, dont six françaises et six allemandes avec les *tambours de Cuyure* (qu'on bat ordinairement à cheval devant le duc Casimir, quand il

marche) en signe de paix et de joie commencèrent à sonner dans la cour de ce château d'Etigny, et après avoir fait les poses et reprises accoutumées en telles cérémonies, les allemands, au jugement des écoutants (dont toute la place était pleine), ayant comme emporté le prix de mieux sonner par dessus les français, trois héraux du roi qui étaient là tout prêts, avec leurs grandes cottes-d'armes semées de fleurs de lys, se présentèrent aussi à cheval au milieu des chefs gentilhommes, capitaines, et même d'une grande partie de l'armée là assemblée. Puis l'un des héraux pour faire silence ayant crié par trois fois: *Oyez, de par le Roi notre souverain seigneur et maître*; un autre d'entre eux lut à haute voix un billet contenant le sommaire de l'*Édit* sur ce expressément fait, et qui fut depuis publié par tout le royaume. »

« Quelques jours après cette proclamation, puisque par cet accord il convenait poser les armes et se retirer chacun chez soi, les troupes délogèrent de ce pays, et toute l'armée tirant en Champagne, passa la rivière d'Yonne, le 9 de mai, sur un pont expressément fait sur des bateaux, à un quart de lieue au-dessous de Villeneuve-sur-Yonne. »

Quant à la reine-mère, aussitôt la signature du traité, elle vint à Sens, et comme si cette paix eût été honorable pour son parti, elle voulut faire chanter un *Te Deum* à la cathédrale. Le préchantre Toussaint *Dumont* s'y opposa parce qu'on n'avait pas, disait-il, remporté de victoire, et il entonna l'antienne *pro pace*. Cette résistance déplut beaucoup à la reine-mère qui alla, dit-on, faire chanter son *Te Deum* aux Cordeliers.

Pareille chose arriva à peu près à Paris. Henri III, dans un lit de justice qu'il tint au Parlement; le 14 mai, ratifia la déclaration qui contenait les 63 articles de la paix signée à Etigny. et la fit enregistrer. En sortant du palais, il vint dans la grande église et voulut faire chanter le *Te Deum*, puis faire feux d'allégresse par la ville; mais le clergé ne voulut entendre ni à l'un

(8) Ce château, converti aujourd'hui en ferme, est occupé par M. Vaudoux. Il est remarquable par un genre de construction très-ancienne et par plusieurs pièces fort vastes. La famille Mègret de Sérilly qui le possède depuis longtemps l'avait acquis d'un M. de Passy. Il n'offre, dit-on, plus rien d'intéressant.



ni à l'autre, fâché de plusieurs articles trop favorables accordés aux Huguenots.

« Toutefois, le *Te Deum* y fut chanté le lendemain par les chantes du roi, et ce en l'absence des chanoines, chapelains et chantes de ladite église, qui ne voulurent point s'y trouver. Le feu d'allégresse fut allumé ensuite devant Phôtel-de-ville, mais avec peu d'assistance et de joie du peuple. »

Toute la France admira l'adresse et la profonde politique de Catherine de Médicis, qui peut se vanter, dit Mézeray, d'avoir écarté la plus grande tempête, et triomphé sans combattre de l'armée la plus considérable qui eût depuis longtemps menacé la France. Elle crut devoir faire au duc d'Alençon les conditions les plus avantageuses; aussi ce prince fut-il regardé bien plus que tous les autres confédérés, comme la dupe de la reine-mère.

Quelques personnes ont présumé que cette journée mémorable où cette princesse astucieuse subtilisa si adroitement son fils, donna lieu à ce dicton bien connu dans le pays Sénonais: *Étigny où la bique a pris le loup*. Mais ce dicton qui n'est point allégorique, rappelle une aventure assez singulière, arrivée à Étigny un siècle plus tard.

Un dimanche du mois d'octobre 1670, des chèvres paissaient dans un petit bois, près du cimetière de ce village. Un loup qui les guettaient depuis longtemps, arrive et en poursuit une qui se sauva dans l'église, dont, avec ses cornes, elle poussa la porte battante, qui se referma aussitôt d'elle-même. Le loup pousse également cette porte avec sa tête, entre dans l'église, et court de tous côtés après la chèvre. Enfin celle-ci monte sur l'autel, où sautant alternativement d'un côté ou de l'autre, elle amusa le loup qui suivait les mêmes mouvements, jusqu'à ce que quelques habitants étant arrivés dans l'église, s'en fussent emparés. Cet événement est représenté en peinture sur les murs de l'église, et on y remarque en outre un religieux cordelier, à côté de l'autel. Les registres de naissance de cette

paroisse fournissent une preuve qui confirme la vérité de ce récit: sous l'année 1670, depuis le 15 septembre, époque à laquelle mourut M. Dalençon curé, jusqu'au 12 décembre suivant que M. Durand vint pour le remplacer, les registres sont signés par le père Ducy, de l'ordre des frères mineurs. On peut donc croire avec quelque fondement que l'histoire de la bique qui a pris le loup, arriva pendant cette intervalle.

Il existe un petit volume assez rare, imprimé en 1577, et intitulé *Recueil des choses, jour par jour, avenues en l'armée conduite d'Allemagne en France, par M. le prince de Condé, pour le rétablissement de l'Etat du royaume et nommément pour la religion: commençant au mois d'octobre 1575, et finissant au mois de mai suivant (1576), que LA PAIX NON PAIX fut publiée à ÉTIGNY PRÈS SENS*. Au bas de cet intitulé, on lit cette épigraphe: *Seigneur, débas ma cause contre ceux qui débattent contre moi, et guerroye contre ceux qui me font la guerre*. Psaume 35, 1.

Anquetil, qui cite ce petit ouvrage dans son *Esprit de la Ligue*, dit que c'est le *Journal d'un témoin oculaire, aussi brave soldat que Huguenot zélé*. Nous en avons extrait plusieurs passages qui intéresseront nos lecteurs.

MARSANGY, village situé dans une vallée fertile, entre deux collines élevées; à huit kilomètres de Sens. Dans de vastes prairies arrosées par un joli ruisseau, s'élèvent par groupes les maisons de Marsangy, ou Marsangis, ombragées par de nombreux massifs de noyers et de peupliers. L'église est d'une construction assez ancienne, mais sans importance archéologique, XIII<sup>e</sup> siècle. Le clocher ne date que du siècle dernier. Dans deux fenêtres ogivales du chœur, on remarque avec intérêt de beaux fragments de vitraux; dans la première,

quatre personnages y sont représentés; roches de grès exploitées de temps immémorial.

On lit, dans l'*Histoire d'Auxerre* de l'abbé Lebeuf, que : « saint Tétien donna à l'église de Saint-Etienne, cathédrale, un village du pays Sénonais, appelé en latin *Maximiacum*, qui lui était échu de la succession de ses parents, avec les maisons qui en dépendent, les vignes, les bois et les serfs, etc. »

Saint Tétrice, évêque d'Auxerre, est mort vers l'an 706.

lequel sont figurées de nombreuses tours crénelées. Ces vitraux sont de la belle époque du XIII<sup>e</sup> siècle.

Il reste à visiter : les fragments du portail, style du XIII<sup>e</sup> siècle, je crois ; une dalle funéraire sur laquelle on distingue, au trait, les portraits des défunts ; l'inscription est effacée en partie, cependant on retrouve encore les dates 1609 et 1615, et le nom de ROUSSEMEAU, localité dont il est question plus loin ; enfin, dans une chapelle bâtie seulement en 1773, on lit sur une pierre tumulaire : ICY REPOSE LE CORPS DE MAXIMILIEN-ROCH-LOUIS ROBERT DE MARSANGY NÉ LE 17 MARS 1713, DÉCÉDÉ LE 27 SEPTEMBRE 1790. REQUIESCAT IN PACE.

La tombe toute récente du dernier membre de cette famille se voit dans le cimetière.

La commanderie de Roussemeau est située dans le fond de la vallée qui conduit à Egriselles-le-Bocage. Il n'en reste que les débris assez peu intéressants de quelques fenêtres ogivales, XV<sup>e</sup> siècle.

Sur le sommet de la colline, on remarque une grande quantité de

ROUSSON, petit village situé dans une vallée, au milieu de vastes prairies ; à dix kilomètres de Sens.

Quelques maisons de chétive apparence sont restées groupées autour d'une petite chapelle dite le *Prieuré*, peu intéressante, bien qu'elle remonte au XII<sup>e</sup> siècle. Un autre groupe de maisons s'est formé sur les rives du beau ruisseau qui prend sa source près du village de Chaumot ; (Voir le Voyage 4).

Il paraîtrait que Rousson était autrefois un *pagus* important ; sa situation sur la voie antique, allant de Sens à Auxerre, semble certaine d'après les curieuses recherches de Pasumot. D'ailleurs on a souvent découvert dans la prairie, à peu de distance de l'église, des fondations importantes ; et la découverte, faite à diverses époques, de quelques cercueils en pierre, prouve l'ancienneté de ce village. Ces cercueils, dans lesquels on a trouvé quelquefois deux squelettes, étaient enfouis dans la colline étroite qui sépare Rousson de Marsangy ; moins

arges au pied qu'à la tête, ils étaient dans le calcaire du pays, mais ne restaient aucune inscription. Ce qui, pendant longtemps, servit de sépulture. Cependant on retrouve les débris de l'un deux dans le cimetière de Marsangy; un des curés de ce village, qui vivait au seizième siècle, ayant été inhumé, ainsi que l'indiquait une inscription qui est illisible maintenant. Je dois ces détails à l'obligeant pasteur de Marsangy; me permettra-t-il de solliciter la réunion et mise en place des débris qu'il m'a montrés, et qui peuvent être déposés dans la chapelle de l'église; ainsi que tous les objets antiques que de nouvelles fouilles pourraient mettre à découvert.

En décrivant la voie antique de Sens à Auxerre, Pasumot dit : « Rousson est un lieu, très-célèbre autrefois, qui paraît avoir donné son nom au « Pagus Roussoutensis » ou « Roussontensis » cité dans le traité d'Andelot (1), entre les rois Gontran et Childebart, en 562. *Vid. Greg. Turon. lib. 9 cap. 20.* On peut voir encore les dissertations de MM. Lebeuf et le Fenel, couronnées à l'académie de Soissons, la première en 1741, la seconde en 1744. »

A deux kilomètres de Rousson, près du hameau de Préau, il paraît qu'il y avait un très-ancien château nommé les Sales « sala » et qui tombait en ruines dès le xv<sup>e</sup> siècle; en 1690 il aurait été tout à fait détruit.

Ainsi que je l'ai déjà dit, la route,

(1) Près de Chaumont (Haute-Marne).

après avoir traversé le village de Roisoy, s'avance, par un alignement de cinq kilomètres, vers la base d'une haute colline couverte par les bois des Chaumonts, puis elle tourne à gauche et se dirige, par une descente douce, droit sur la petite ville de Villeneuve-le-Roi, dont, bientôt, on aperçoit les murailles d'enceinte. Je me trompe, des maisons, récemment bâties en dehors de la ville, cachent ce qui n'a pas été démoli par suite des « embellissements. »

Cinq cents mètres, environ, avant d'arriver aux premières maisons du faubourg Saint-Nicolas, la route aboutit à des terrains bas et marécageux arrosés par plusieurs bras d'un ruisseau nommé Ru de Saint-Ange, du nom d'un ancien hermitage, près duquel est située la source principale. La chapelle de Saint-Ange, ou Sainte-Anne, est, m'a-t-on dit, transformée en maison de garde; sa situation au milieu de la forêt d'Othe, près de grands étangs, est extrêmement solitaire. Elle n'était éloignée de l'abbaye de Dilo (voyage 2) que de quatre kilomètres.

Le ru de Saint-Ange suit, au milieu des bois, le fond d'une petite vallée qui se réunit à une autre vallée plus profonde et à l'extrémité de laquelle se trouve Dilo « Dei locus » dont il a été question déjà. On se rappelle que l'église de cette abbaye fut fondée vers les premières années du xii<sup>e</sup> siècle, et qu'elle fut complètement démolie en 1843, pour en avoir les matériaux; mais si les archéologues et les artistes eurent à déplorer cette

démolition, ils peuvent étudier encore les ruines pittoresques d'une autre église, celle du prieuré de l'Enfourchure de Grammont, fondée en 1209 par Guillaume I<sup>er</sup>, comte de Joigny.

Nous donnerons plus loin la description de ce monument, celle du village de Dixmont, et, enfin, celle de l'église des Bordes.

**VILLENEUVE-LE-ROI**, petite ville, bâtie sur la rive droite de l'Yonne, à 14 kilomètres de Sens, 17 de Joigny. Population : 5357 habitants. Les auberges sont, en général, médiocres; la meilleure serait celle du Bon Pilote, près du pont. Les renseignements administratifs sont insérés dans les premières parties de l'Annuaire.

Pour bien connaître la position pittoresque et topographique de Villeneuve-le-Roi, il faut se placer sur l'un des sommets des hautes collines qui forment le bassin au fond duquel la ville est bâtie. De ces points, élevés d'environ 90 mètres au-dessus du niveau de l'Yonne, on domine non seulement la ville et ses faubourgs, mais encore une certaine étendue de la vallée de l'Yonne et des vallons nombreux qui y aboutissent. Au nord on découvre les environs de Sens; au sud ceux de Joigny, et, plus rapprochés, ceux de Saint-Julien-du-Sault, dont la vieille et pittoresque chapelle sert de signal. Mais à l'est et à l'ouest, la vue est bornée par la lisière des grands bois qui couronnent les hauteurs.

En jetant les yeux vers la ville on aperçoit : la route royale qui la traverse en ligne droite; la rivière de l'Yonne qui vient baigner l'un des côtés des murs d'enceinte, et, enfin, la belle chaussée du chemin de fer qui, elle-même, se rapproche de la rive gauche en la suivant presque toujours parallèlement. Mais, outre ces trois grandes voies de communication, on peut suivre sur le flanc des collines de nombreuses petites routes qui relient Villeneuve-le-Roi aux principaux points de l'arrondissement.

Bientôt l'attention se concentrera sur la ville même; on étudiera la position régulière des portes, et celle qu'occupent l'église, le donjon et le pont d'Yonne. Le plan joint à cette notice suppléera à une description plus détaillée; il étonnera par sa grande régularité et par l'entente parfaite de la direction de ses rues. C'est que Villeneuve-le-Roi est, ainsi que l'indique si bien son nom, une **VILLE NOUVELLE**, c'est-à-dire bâtie pendant la plus brillante période du moyen-âge sur un terrain encore inoccupé.

Nos vieux historiens nous apprennent que l'on coupa dans toute l'étendue de la France, vers la fin du XII<sup>e</sup> siècle, une grande quantité de forêts pour bâtir, sur leur emplacement, des bourgs et des villages qui prirent presque tous alors le nom de ville neuve, *villa nova*. Dans notre département, on trouve plusieurs localités qui adoptèrent ce nom. Ce sont les communes de : 1<sup>o</sup> Villeneuve-l'Archevêque, petite ville fondée par les archevêques de Sens, dans la vallée de

anne, sur la rive droite de cette  
 bre et à 23 kilomètres de Sens ; 2<sup>o</sup>  
 e-neuve-la-Guyard, petite ville fon-  
 dit-on, par un Guillaume des  
 res, dans la vallée de l'Yonne,  
 de la rive gauche de cette rivière,  
 22 kilomètres de Sens ; 3<sup>o</sup> Ville-  
 ve-aux-riches-Hommes, village  
 é dans une petite vallée à 22 kilo-  
 res de Sens ; 4<sup>o</sup> Villeneuve-les-  
 ets, village fondé dans une vallée,  
 gnée autrefois de vastes étangs, à  
 kilomètres d'Auxerre ; 5<sup>o</sup> Ville-  
 neuve-Saint Salve, village situé à 10  
 kilomètres d'Auxerre ; 6<sup>o</sup> Villeneuve-  
 la-Donlagre, petit village, à 14  
 kilomètres de Sens ; enfin, 7<sup>o</sup> Ville-  
 neuve-le-Roi, dont nous donnons la  
 description. Ainsi, voilà dans notre  
 département six localités qui portent  
 le même nom ; mais à cette dénomi-  
 nation générale, il devient nécessaire  
 d'en ajouter une seconde plus signi-  
 ficative ; ce fut la cause du surnom de  
 la petite ville dont je vais indiquer  
 brièvement l'origine. Quelques dates  
 historiques suffiront pour faire recon-  
 naître approximativement l'âge des  
 édifices religieux et militaires qu'elle  
 n'a pas encore perdus.

Vers l'an 1100 ; elle ne consistait,  
 suivant une tradition, qu'en une très-  
 longue rue qui s'étendait, dit-on, de-  
 puis la fontaine de Saint-Marc, située  
 au pied de la haute-colline de Chau-  
 mont, au nord de la ville, et jusqu'à  
 un lieu nommé Egriselles, *ecclesiola*,  
 situé au midi de la fontaine de Saint-  
 Marc, à une distance de celle-ci de  
 3,000 mètres environ. Cette énorme  
 longueur fit donner à cette localité le

nom de *Villa Longa* (1). A cause de la  
 salubrité de l'air, dit M. Tarbé, on y  
 avait fait bâtir, pour y mettre les lé-  
 preux, un grand hôpital appelé la Lé-  
 prôserie, et qui était situé près de  
 l'endroit connu sous le nom de Saint-  
 Marc.

« Cette ville était aussi l'un des en-  
 droits de la France où il était permis  
 aux juifs de résider et d'y exercer leur  
 religion ; mais, en 1147, le pape Eu-  
 gène, lors de son séjour à Sens, les fit  
 chasser. »

Voici à quelle occasion cette *longue*  
*ville* se forma. Renard-le-Vieux,  
 comte de Sens, commença le château  
 de Joigny vers l'an 978. « Peu après,  
 ce fort ne pouvant plus contenir les  
 troupes et les gens attachés au comte,  
 il fit bâtir des murs et des portes dont  
 la première, nommée porte de Gon-  
 tier-le-Bossu, était au midi ; et l'autre,  
 nommée porte au Poisson, est à pré-  
 sent au milieu de la ville. Mais en  
 1144, cette ville fut agrandie : on y  
 construisit des murs, des tours, des  
 ponts-levis, et on y creusa de grands  
 fossés secs » (Histoire manuscrite de  
 Joigny, par M. Bourdois.) Or, Re-  
 nard-le-Vieux fit, sans nul doute,  
 établir un chemin qui rendait faciles  
 les communications entre Sens et  
 Joigny ; et c'est vers la moitié du tra-  
 jet qui sépare ces deux villes, que se  
 forma la Villa-Longa, habitée par des  
 lépreux et des juifs, sur un terrain

(1) La rue du village de Vinneuf a  
 presque cette longueur, en suivant le  
 prolongement qui s'étend du côté de  
 Bray-sur-Seine (voyage 5<sup>o</sup>).

qui appartenait, je crois, aux archevêques de Sens.

Jusqu'à l'année 1170, l'histoire de cette *villa* reste dans l'oubli ; à dater de cette époque, les dates deviennent positives et nombreuses.

C'est alors que Louis VII fonda Villeneuve-le-Roi.

Toutefois, l'analyse des chroniques entrainerait trop loin ; c'est d'ailleurs une tâche inabordable pour moi. Disons seulement que Louis VII et non pas Louis VI, ainsi qu'on l'a cru d'abord, est regardé comme le fondateur de Villeneuve, qualifié en effet de *nouvelle ville* dans des titres de 1170 et 1175. Enfin il est constaté que dès l'an 1204, c'est-à-dire sous Philippe-Auguste, elle possédait déjà un château-fort, qui était l'une des huit résidences royales à cette époque. (Les sept autres étaient : Paris, Poissy, Mantes, Senlis, Dourdan, Etampes et Melun). Ce château, nommé les Salles, *Sala*, aurait été bâti, dit-on, par Louis VII ; mais rien en ce moment ne saurait confirmer ou détruire cette tradition, car ce château est démolie fond en comble. La chapelle de Saint-Jean, qui en dépendait, n'a été détruite qu'en 1820, sans doute, comme pour tant d'autres monuments, afin d'en avoir les matériaux. Aujourd'hui, dans un vaste emplacement qui a gardé la dénomination ancienne, on remarque encore des restes de fondations considérables, qui se relie à une grosse tour ronde, dite de Louis-le-Gros, et qui fait partie de l'enceinte fortifiée de la ville. Cette enceinte, qui avait tous les caractères des constructions

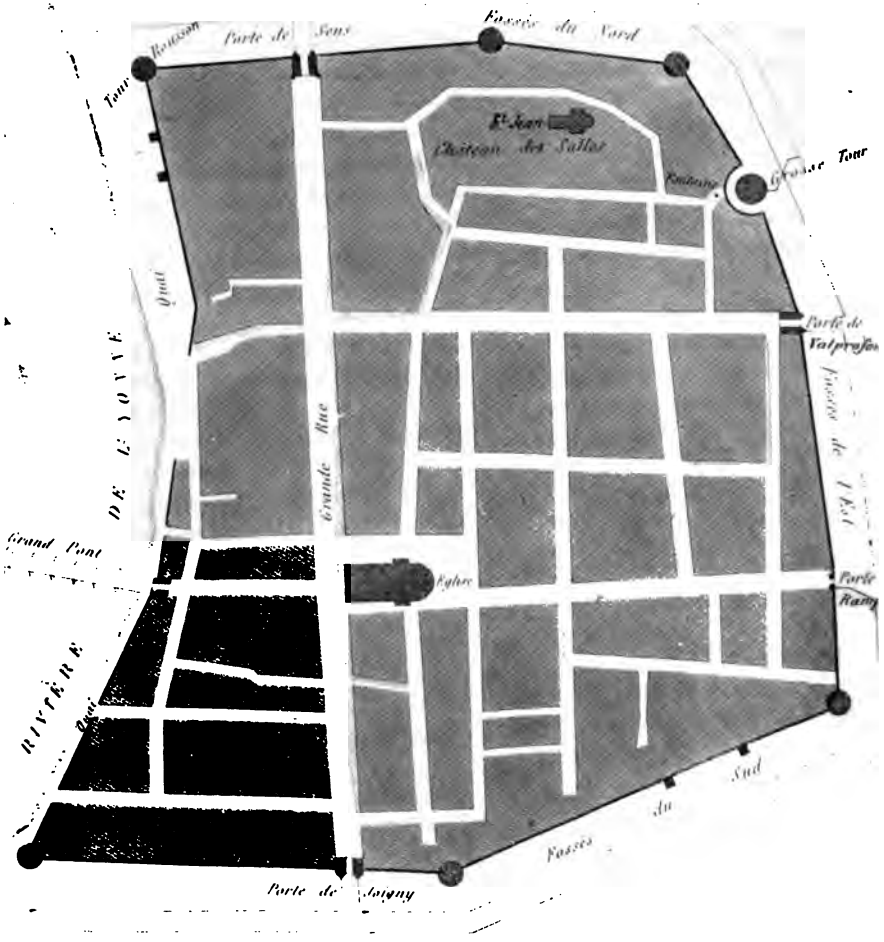
du XIII<sup>e</sup> siècle, est presque entièrement détruite. On la démolit, de même qu'à Sens, pour agrandir quelques maigres jardins potagers établis dans l'emplacement d'anciennes constructions devenues inutiles depuis l'appauvrissement de la ville et la diminution de sa population. Les fossés larges et profonds étaient remplis d'eau, car nous voyons que « le 16 juillet 1359, Charles V, régent du royaume, étant à Melun-sur-Seine, donna des lettres patentes qui furent confirmées par son fils, à Paris, en février 1383, pour permettre aux habitants de Villeneuve-le-Roi de mettre du poisson dans les fossés de leur ville, dont le profit serait employé à l'entretien des murailles et des mêmes fossés. »

Aujourd'hui, des arbres fruitiers, des légumes et même de la vigne, remplissent à leur tour ces vieux fossés qui ont encore vingt-cinq mètres de largeur, et, dans quelques parties, jusqu'à dix mètres de profondeur. Ils défendaient l'approche de la muraille d'enceinte, posée presque sans fondation sur le revers intérieur ; mais six tours rondes mieux assises, quelques contreforts et les tournillons des quatre portes consolidaient ces grandes courtines, dont la construction a été, ainsi qu'on le voit, hâtive et le plus économique possible.

Aux environs de Villeneuve, les matériaux durs et de grande dimension manquent. Ceux qui furent employés au soubassement des portes et du donjon viennent de carrières assez éloignées. Cette pénurie a été fatale



VILLENEUVE-LE-ROI.



Dessiné par Victor Petit.

Lith. de Perrière



au vieux château, car lui-même servit de carrière.

Le plan joint à cette notice (1) fera beaucoup mieux comprendre qu'une description, la disposition régulière des rues, présentées dans leur état actuel par la teinte grise, et dans leur état ancien, ou au moins très-probable, par la teinte noire.

Excepté la rue principale, qui est très-large (elle a dans sa plus grande largeur 27 m. 50 c.), et bordée de maisons généralement propres et bien bâties, les autres rues n'offrent qu'un aspect triste et désert: de petites maisons, basses, irrégulières, de chétive apparence et le plus souvent humides et malpropres, interrompent l'alignement primitif qui devait donner à cette petite ville, au temps de sa prospérité, un caractère si exceptionnel et si curieux à étudier sous le rapport archéologique.

La cité de Villeneuve-le-Roi, et plus encore, peut-être, celle de Villeneuve-l'Archevêque, témoignent, qu'au moyen-âge, quand il s'agissait de fonder une ville sur un terrain libre, on savait, tout aussi bien que maintenant, tracer des rues parfaitement alignées et des carrefours se croisant à angles droits.

Un ouvrage curieux, et qui démontre cette vérité, c'est le relevé des

*plans d'alignement* de la ville, déposé à la mairie.

Dans un temps qui ne doit pas être éloigné, toutes les vieilles maisons de Villeneuve tomberont de vétusté, ou seront démolies pour les réédifier; alors la ville retrouvera une partie de sa beauté d'autrefois; et si, comme tous les amis de nos vieux monuments aiment à l'espérer, on conserve religieusement les deux belles portes fortifiées et la tour dite, à tort ou à raison, de Louis-le-Gros, Villeneuve-le-Roi sera une des villes, de notre province, que les étrangers aimeront le plus à visiter.

Faisons donc des vœux pour que des conseillers municipaux quelconques ne s'avisent pas de tout démolir, sous prétexte d'utilité publique, d'embellissements ou d'alignements.

Aujourd'hui, dans notre département, les trois plus belles portes fortifiées qui nous restent sont: celle de Saint-Fargeau, et celles de Villeneuve-le-Roi.

Je commence enfin une description détaillée et par ordre alphabétique.

**ÉGLISES.** L'église de Notre-Dame de Villeneuve est l'une des plus belles de notre département, et celle de l'arrondissement de Joigny qui offre le plus d'intérêt. Elle mérite une attention sérieuse, sous le rapport architectural, soit pour l'élégance et la légèreté de ses voûtes, soit pour la beauté et la sobriété d'ornementation de son style, surtout à l'intérieur. L'ensemble extérieur est loin de produire le même effet, d'abord par suite de son inachè-

(1) Ce plan et une partie de la description de Villeneuve-le-Roi ont été publiés dans les « Annales archéologiques, » magnifique recueil dirigé par un archéologue savant et déjà célèbre, M. Didron.

vement, et ensuite par la présence de quelques masses bâties entre les contreforts des collatéraux du nord. Au sud, une rue, ou plutôt une ruelle étroite, ne laisse pas apercevoir l'ensemble de l'édifice. — Toutes ces affreuses baraques, sales et humides, enlèvent, même à nos plus remarquables érudits, une grande partie de leur beauté.

En outre pas dans notre sujet de donner une description complète et minutieuse archéologique de l'église de Villeneuve. Ce travail demanderait des volumes et nous n'en avons pas. Les dessins qui suivent sont donc, pour les détails de même que pour celle de Notre-Dame de Sens, dont il a été question dans le chapitre précédent, en quelque sorte sommaires, des objets principaux qui méritent d'appeler l'attention des artistes.

Avant d'abord que Notre-Dame de Villeneuve a 71 mètres de longueur et que sa largeur est de 27 mètres de largeur.

Les colonnes. Elle offre un type fort beau de l'architecture de la renaissance, mais de la seconde période seulement, c'est à dire du milieu du seizième siècle. Ce ne sont plus ni les fines ciselures feuillagées, ni les charmantes statuette historiques qu'on admire à la naissance de la Renaissance, si je puis dire ainsi, alors qu'il restait encore de nombreuses réminiscences de l'art ogival fleuri, et dont le portail d'Abraham, de la cathédrale de Sens, est un des plus admirables exemples.

A Villeneuve, on ne voit que pilas-

tres, colonnes, piédestaux, entablements et frontons curvilignes ou rectilignes. C'est l'ordre dorique surmonté de l'ordre ionique, lui-même surmonté de l'ordre corinthien, et le tout couronné par une grosse corniche qui, elle aussi, est surmontée de larges pilastres et d'une lourde rosace. Les portails, auxquels on arrive par dix marches, sont ornés de niches et de caissons uniformes; leur exécution, ainsi que celle des autres détails d'ornementation, est généralement soignée, et porte bien le caractère que l'inscription suivante, placée sous la grande corniche à gauche, indique :

HEC EST DOMVS DOMINI. BENE FVS-  
DATA EST 1551.

Au sommet du grand pignon on remarque, sur un petit cartel déroulé, la date de 1597.

Enfin, deux tours carrées, et à plate forme, devaient, à gauche et à droite, compléter la façade; elles ne furent montées qu'à la hauteur des nefs, et une inscription constate qu'elles devaient être continuées. « Le 6<sup>e</sup> jour d'avril 1593 ces tours ont été commencées à refaire. »

Deux grands toits provisoires, depuis longues années, préservent de l'humidité le sommet des murs inachevés; à gauche seulement, on remarque la flèche en ardoise qui couvre l'un des escaliers.

PORTAILS LATÉRAUX. Deux petits portails, du beau style du treizième siècle, s'ouvrent au côté nord et au côté sud de l'église; ce dernier est placé

sous le clocher, haute tour carrée qui domine toute la ville. A Villeneuve, comme presque partout, une bande de furieux ont brisé les statues qui décoraient ces deux jolis portails, dont on peut admirer encore, malgré leurs nombreuses mutilations, l'élégance et la pureté d'exécution. « On rapporte, dit l'Almanach de Sens, année 1836, qu'un épicier, qui demeurait près de l'église, obtint des Marseillais, qui composaient l'armée révolutionnaire, de conserver l'intérieur de l'église, mais non les statues qu'il ne put faire respecter, en leur donnant des liqueurs et des vivres à discrétion. » Je regrette vivement de ne pouvoir indiquer, ici, le nom de ce généreux « citoyen. »

**BAS-CÔTÉS ET ABSIDE.** Ainsi que je l'ai dit déjà, l'extérieur de l'église est loin de produire l'effet monumental que l'intérieur présente; cependant on peut examiner avec intérêt les nombreuses gargouilles qui déversent au loin sur le pavé, et quelquefois aussi sur les passants, l'eau pluviale qui descend des grands toits de la nef et des bas-côtés. Plusieurs de ces gargouilles sont remarquables, non pas à cause de leur monstruosité, mais, au contraire, pour leur originalité et la vigueur de leur attitude. Enfin, on retrouve, dans la disposition et le dessin des arcs-boutants, toute la science des tailleurs de pierre du <sup>xiii</sup><sup>e</sup> siècle; mais l'ensemble de l'édifice, qui n'a pas de transsepts, est lourd et un peu triste.

**INTÉRIEUR.** Ici on remarque tout

d'abord deux époques bien accusées, le treizième et le seizième siècle. Les premières travées de la nef et de ses bas-côtés sont de cette dernière époque; tout le reste, et principalement l'abside, est du plus beau style ogival primitif.

Au premier pilier, à droite, on remarque une statue de Vierge tenant l'Enfant Jésus; cette sculpture, très-mutilée, est de la fin du treizième siècle, je crois. Au-dessous, on remarque un bas-relief bizarre et dont j'ignore le sujet: un moine sortant d'une tour fortifiée.

Près de ce pilier, on voit, dans la première chapelle, quelques vitraux assez bons, représentant la vie de la Vierge; style de la Renaissance. Dans les ornements qui décorent le mur de clôture on reconnaît les chiffres et les emblèmes de Henri II et de Diane de Poitiers: la lettre H et des Croissans.

Dans la chapelle suivante, on remarque deux panneaux de vitraux: la légende de Saint Nicolas, patron des marinières, et, à ce sujet, on voit tous les attributs de la marine sculptés, mais assez lourdement, sur le mur en larges pierres qui porte douze jolies colonnettes doriques formant grille de clôture.

A la voûte de la deuxième chapelle du bas-côté de gauche, on trouve quelques pendentifs assez finement ciselés; le fond de cette chapelle est rempli par un groupe de huit statues, grande de nature, et représentant « le sépulcre »; sculpture médiocre de la Renaissance.

Les autres chapelles sont vides, ou n'offrent point d'intérêt.

Ma tâche de descripteur devient de plus en plus difficile; je ne sais comment indiquer d'une manière brève et précise la disposition d'ensemble, de hauteur et d'ornementation des grandes voûtes de la nef, dont la retombée vient s'appuyer sur vingt-quatre beaux faisceaux de colonnettes à chapiteaux feuillagés. Je ne puis décrire non plus tous ces chapiteaux. Pour le plus grand nombre d'entre eux, c'est l'imitation pure et simple de la flore du pays que le sculpteur a préférée; ainsi, on reconnaît, encasées avec une rare élégance, des feuilles de chêne, de hêtre, d'alisier, d'érable, de vigne et de lierre. Cette décoration si simple, et si belle, ne se retrouve pas dans les chapiteaux des trois chapelles absidales, où il n'y a seulement que des feuilles conventionnelles, dites à feuilles à crochets et à crosse, et dans les trois premières travées de la nef, qui sont de la Renaissance.

Quatre grandes fenêtres, correspondant aux arcades de la nef et du chœur, éclairent, de leurs vieux vitraux du XIII<sup>e</sup> siècle, tout l'intérieur, indépendamment des fenêtres des chapelles latérales. Mais hélas! tous ces beaux vitraux ne sont point entiers; ceux du côté nord ont gardé leurs entrelacs variés et leurs grands personnages historiques, mais tous ceux du côté sud sont tous remplacés par des verres blancs.

Remarquons, en effet, que ce sont toujours les vitraux exposés au sud ou

à l'ouest qui ont le plus souffert; d'abord par les injures de l'air qui sont plus violentes et plus fréquentes dans cette région que dans la région opposée; les dégâts qu'elles occasionnent motivent de nombreuses restaurations, et, peu à peu, les vitraux anciens font place à de nouveaux vitraux, qui ne sont que des vitres blanches, coupées régulièrement en losanges. Enfin c'est ordinairement du côté du soleil, que MM. des Fabriques enlèvent les vitraux de couleur, afin de mettre des verres blancs qui donnent plus de jour.

A Notre-Dame, les hautes fenêtres du nord ont gardé une grande partie de leur vitrage ancien, et j'ai dit déjà qu'on y voyait de grands personnages historiques. Ce sont: les évangélistes, les apôtres, et au milieu d'eux le Christ bénissant. Ils sont rangés sur une même ligne, trois par trois, dans chaque fenêtre. Les vitraux des chapelles absidales sont dignes de remarque aussi, moins pourtant que les chapelles elles-mêmes, dont on ne peut se lasser d'admirer les voûtes ornées de fines et gracieuses nervures. Elles peuvent être étudiées avec fruit par tous nos architectes d'aujourd'hui, sans exception.

Il est impossible d'indiquer ici, même l'emplacement de nombreuses colonnettes et de jolies arcatures ogivales; la place nous manque dans cette description qui est trop courte ou trop longue, et, de toutes manières, incomplète.

Un très-grand nombre de pierres tumulaires, dont quelques-unes ont gar-

dé une partie de leurs ciselures, forme le pavé de la nef et des bas-côtés. Plusieurs d'entre elles sont d'une dimension considérable.

Vingt-huit de ces belles pierres et beaucoup de fragments brisés forment encore le dallage du chœur; sur la plupart on aperçoit quelques restes d'inscriptions, le dessin de plusieurs croix, et aussi les portraits en pieds de quelques-uns des défunts gravés au trait seulement. Style du xv<sup>e</sup> et du xvi<sup>e</sup> siècle. Voici une des plus curieuses inscriptions.

Près des marches du sanctuaire, qui est dallé à la manière des salles à manger et des vestibules modernes, on lit sur une dalle de marbre noir :

Cy gist M<sup>r</sup> Cantien Garrot seigr. de Fontenelle, Palteau et Dismou, gouverneur et baillif de Sens, Villeneuve-le-Roi et du Fort de l'Escluze, Lieutenant général de l'artillerie au pays Messin. Nostre grand monarque l'a honoré de sa bienveillance et de ses biens faits (sic).

La réputation de sa vaillance singulière et de son extrême fidélité a fait désirer aux cardinaux de Richelieu et Mazarin qu'il occupast les premiers emplois de leur maison et ces deux grands ministres lui ont donné des témoignages sensibles de leur estime, de leur amitié et de leur confiance.

Il a fondé en cette église royale un service qui doit y être célébré à perpétuité le vingt-quatre août le jour de son décès arrivé en l'année m. vi. xix (1). Priez pour le repos de son âme que Dieu lui veuille accorder par sa miséricorde et par les prières de ceux qui liront cette épitaphe.

Priez Dieu pour son âme.

Voici une seconde inscription qui

(1) Cette date, 1619, doit être inexacte, car on lit dans la liste des baillifs de Sens que : le roi lui donna, par lettres-patentes du 4 janvier 1638, diverses charges pour lesquelles il fut reçu le 12 mai suivant.

*L'incubateur donne 1659  
mil. vi<sup>e</sup>. lia*

ne date que de la seconde moitié du dix-huitième siècle; cette date rappelle une époque qui sera à jamais en exécration pour les archéologues, époque qui, en quelque sorte, a été aussi funeste aux monuments religieux que les guerres des protestants et les dévastations des révolutionnaires. C'est vers le milieu du siècle dernier que MM. des Chapitres et MM. des Fabriques, ont jugé indispensable d'embellir leurs églises. Il fallut, de toute nécessité, qu'une église chrétienne fût arrangée à l'antique, c'est-à-dire à la manière des temples païens, voire même, comme on le fit durant notre république, une et indivisible, à la méthode des Egyptiens. C'est en vérité bien regrettable qu'on n'ait pas trouvé le moyen de faire servir à l'ornement de nos églises, les pierres druidiques et celtiques.

Derrière le maître-autel, qui est en marbre, on lit sur deux plaques de marbre noir, l'inscription suivante :

Cet autel, le pavé, le revêtement total du sanctuaire, les architectures, sculptures, marbres et dorures, ont été faits dans le cours des années 1758, 57, 58 et 59. Le tout exécuté sur les modèles et sous les ordres de Montpellier sculpteur de l'Académie de Saint-Luc à Paris.

Lors de toutes les décorations de cette église, de la construction de l'autel, et de celle des stalles étoient curé M. Simon Gratien et marguilliers actuels M<sup>r</sup> François Le Blanc Md., Jean Denis Menissier lt. du pr. chirurg. du roy, Jean Borda, Daniel Guillaume Soufflet et Louis Le Blanc Mds et Louis Yver maître chirurg.

Cette fastidieuse inscription nous donne la date des « embellissements » déplorables que la belle église de Villeneuve a subis.

Les objets les plus dignes d'attention qui restent à visiter, sont quelques tableaux, assez bonnes copies d'ouvrages devenus célèbres. — On reconnaît l'*Adoration des mages* et un *Christ en croix* de Rubens; une *Annunciation*; bonne copie faite par un peintre contemporain, devenu l'une de nos illustrations artistiques, M. Paul Delaroche, pendant son séjour en Italie, et enfin une *Adoration des bergers*, excellent tableau, dû au talent d'un peintre de l'Ecole française, dont le nom m'échappe.

Ces quatre tableaux principaux furent donnés à l'église de Villeneuve, en échange d'un remarquable tableau de l'Ecole italienne, et placé au-dessus du maître-autel, je crois. Au sujet de cet ouvrage, on lit dans l'*Almanach de Sens, année 1836*, la note suivante: « On voyait autrefois, dans une des » chapelles de cette église, un excellent tableau de l'Ecole italienne, attribué à André Squazzella, élève d'André del Sarte. Il était peint sur bois et représentait le Christ déposé de la croix; à la vue du corps de son fils que soutient Joseph d'Arimathie, la Vierge, pénétrée de douleur, s'évanouit entre les mains des saintes femmes et de St.-Jean. Ce morceau précieux a été enlevé dans le commencement de la révolution, et placé à Paris au grand Musée. Les tableaux de ce maître sont très-rares. »

On peut signaler encore, à l'attention des visiteurs, le dais ou couronnement en pierre, d'un petit bénitier, placé près du portail latéral sud. La

rareté, aujourd'hui, de ces sortes d'ornements fait presque tout le mérite de celui-ci. La chaire est une assez belle boiserie sculptée de la fin du seizième siècle.

Avant de quitter l'église de Notre-Dame, on doit aller donner un souvenir à un vénérable ecclésiastique, à la mémoire duquel les habitants de Villeneuve-le-Roi ont élevé une tombe commémorative dans l'une des chapelles absidales. Une notice intéressante sur l'abbé Pierret a été insérée, en 1838, dans l'*Almanach de Sens*.

Ici se terminera la description écourtée de la curieuse église de Villeneuve-le-Roi; beaucoup de choses restent à décrire encore, mais il faudrait pour cela une notice plus étendue et accompagnée de nombreux dessins.

Par suite de la suppression des quatre paroisses dont se composait autrefois la ville de Villeneuve, les églises ont été démolies; je trouve dans l'*Almanach*, déjà cité tant de fois, les documents suivants, que j'abrège un peu seulement. L'une de ces églises est celle de Villefolle, faubourg assez considérable, bâti sur la rive gauche de l'Yonne, et traversé aujourd'hui par la chaussée, à niveau, du chemin de fer.

L'église, qui était sous le vocable de Saint-Laurent, et aussi de la Madeleine, avait un chapitre fondé, en 1218, par Pierre de Corbeil, archevêque de Sens, et doté par plusieurs particuliers; mais il fut supprimé en 1708 et réduit à un seul bénéficiaire, nommé chantre et curé de Villefolle. Une maladrerie était située autrefois sur le

*Les objets les plus dignes d'attention qui restent à visiter, sont quelques tableaux, assez bonnes copies d'ouvrages devenus célèbres. — On reconnaît l'Adoration des mages et un Christ en croix de Rubens; une Annunciation; bonne copie faite par un peintre contemporain, devenu l'une de nos illustrations artistiques, M. Paul Delaroche, pendant son séjour en Italie, et enfin une Adoration des bergers, excellent tableau, dû au talent d'un peintre de l'Ecole française, dont le nom m'échappe.*

territoire de Villefolle, *villa fatua*, Lyon, et composé de vingt arches. (ville insensée, ou folle); mais il paraîtrait que ce mot *folle* n'est que la corruption de *hol*, qui veut dire *bas*, et, par conséquent, *Ville-Basse*, dénomination qui convient parfaitement à la localité.

La seconde église supprimée avait pour patrons, Saint-Savinien et Saint-Potentien; elle était située au sud de la ville, à huit cents mètres environ. La paroisse, considérable autrefois, se nommait St.-Savinien-les-Egriselles, *Ecclesiola*.

La troisième église démolie, était celle de Saint-Nicolas. Enfin, il y en avait une quatrième qui, sans doute, offrait un vif intérêt; c'était celle de Saint-Jean-les-Salles, et dont il sera question plus loin.

**PONT.** « La construction des principaux ponts du moyen âge », comme celle de tous les monuments de ce temps, son histoire et aussi sa légende pleines d'intérêt. On sait qu'il s'était formé une confrérie, sous le nom de Frères Pontifes, qui avait pour but de bâtir des ponts ou d'établir des bacs, de donner assistance aux voyageurs et de les recevoir dans des hôpitaux, sur le bord des rivières. Petit-Benoît, connu sous le nom de Saint-Bénézet, berger d'Alvilard, dans le Vivarais, né en 1165, fonda cette confrérie, dont les travaux sont célèbres. Les ponts principaux sont : 1° celui d'Avignon, commencé en 1176 et achevé en 1188; il avait dix-huit arches et environ 820 mètres de long. 2° Celui de la Guillotière; à

3° Celui du Saint-Esprit, le plus célèbre, et également bâti sur le Rhône. C'est un des plus grands qui aient jamais été construits, car, sur 5 mètres 40 cent. de largeur, il a 840 m. de longueur, et vingt-six arches, dont quelques-unes ont de 30 à 36 mètres d'ouverture. Commencé en 1265, terminé en 1309, et toujours entretenu avec soin, il a déjà vécu cinq siècles et demi, malgré l'impétuosité du Rhône. » (1)

Le pont de Villeneuve-le-Roi est loin, bien loin d'atteindre l'étendue de ces gigantesques proportions, cependant c'est une construction importante et l'une des plus anciennes que nous ait laissées le moyen âge, dans notre province. Le pont de Villeneuve a 214 mètres de long, et il était autrefois composé de seize arches, dit-on; il n'y en a plus que quatorze : onze vieilles, et trois neuves plus grandes que les anciennes et construites du côté de la ville pour le service de la navigation.

Un pont de deux cent quatorze mètres de longueur est certainement un ouvrage considérable, et il offre, sous le rapport de son mode de construction, un assez vif intérêt. Je ne citerai que pour mémoire les trois arches nouvelles, c'est-à-dire bâties vers le milieu du siècle dernier, et qui ressemblent à toutes celles qu'on a faites à cette époque. Les onze arches anciennes sont petites, espacées inégalement et toutes d'une dimension

(1) Annales archéologiques, t. VII.

différente; les unes sont ogivales, les autres plein cintre, et l'ensemble de leur appareil n'offre pas plus de similitude. Cependant, tout irrégulier qu'il soit, ce vieux pont est un monument précieux pour les études historiques et archéologiques, parce que si nous possédons encore, malgré les huguenots, les marseillais et une *bande noire* toujours active, un assez grand nombre d'édifices religieux du xii<sup>e</sup> ou du xiii<sup>e</sup> siècle, les édifices civils de cette même époque sont extrêmement rares, les ponts surtout. « Les monuments de ce genre sont plus que tous les autres exposés à une prompt destruction: l'action incessante des eaux, dans les grands hivers le choc des glaçons, la guerre, l'incurie des hommes, la mode, tout, particulièrement le peu de consistance du sol sur lequel il faut les fonder, concourt à en hâter la destruction. »

Le pont de Villeneuve est aussi ancien que la ville elle-même; on le construisit en même temps que les portes fortifiées et la muraille d'enceinte. Une de ces portes formait la tête du pont; il n'en reste que des fragments peu importants.

Une autre construction défensive s'élevait probablement au centre du pont, à l'endroit ou un terre-plain circulaire forme une sorte de terrasse. Toutefois, je dois avouer que rien aujourd'hui ne vient justifier cette conjecture basée seulement sur l'usage, presque constant au moyen âge, de défendre le passage des rivières par des ouvrages fortifiés, élevés soit aux extrémités, soit au milieu du pont. Il

en reste encore en France quelques exemples.

Ces tours n'étaient pas toujours bâties pour interdire le passage sur le pont, mais aussi dessous, alors que le seigneur châtelain avait établi un péage que de gré ou de force il fallait acquitter.

Disons, enfin, que souvent aussi c'était une chapelle qu'on élevait sur le milieu du pont. Les voyageurs, les pèlerins, les plus puissants châtelains même s'y arrêtaient pour déposer une offrande, qui servait à l'entretien de la construction. Au milieu de cette chapelle on voyait la statue du patron sous la protection duquel le pont avait été bâti, usage pieux qui n'a pas encore tout à fait cessé, car une croix surmonte habituellement la grande arche.

Dans notre département, sur les rives de l'Yonne, on peut voir encore une de ces petites chapelles, élevée sur une des piles du vieux et pittoresque pont de Mailly-Château; mais les *patriotes* ont brisé tout ce qui la décorait. Aujourd'hui, et j'ai honte de le dire, on ne s'y arrête plus que pour y laisser des immondices. Pourquoi une simple grille en bois ne protégerait-elle pas l'entrée de cette chapelle; elle seule reste dans notre département; c'est l'unique témoin d'un usage pieux, qui n'obtient pas même de nos jeunes paysans les honneurs du respect.

D'ailleurs les esprits-forts de nos petites villes ne donnent-ils pas l'exemple de tout oubli religieux ?

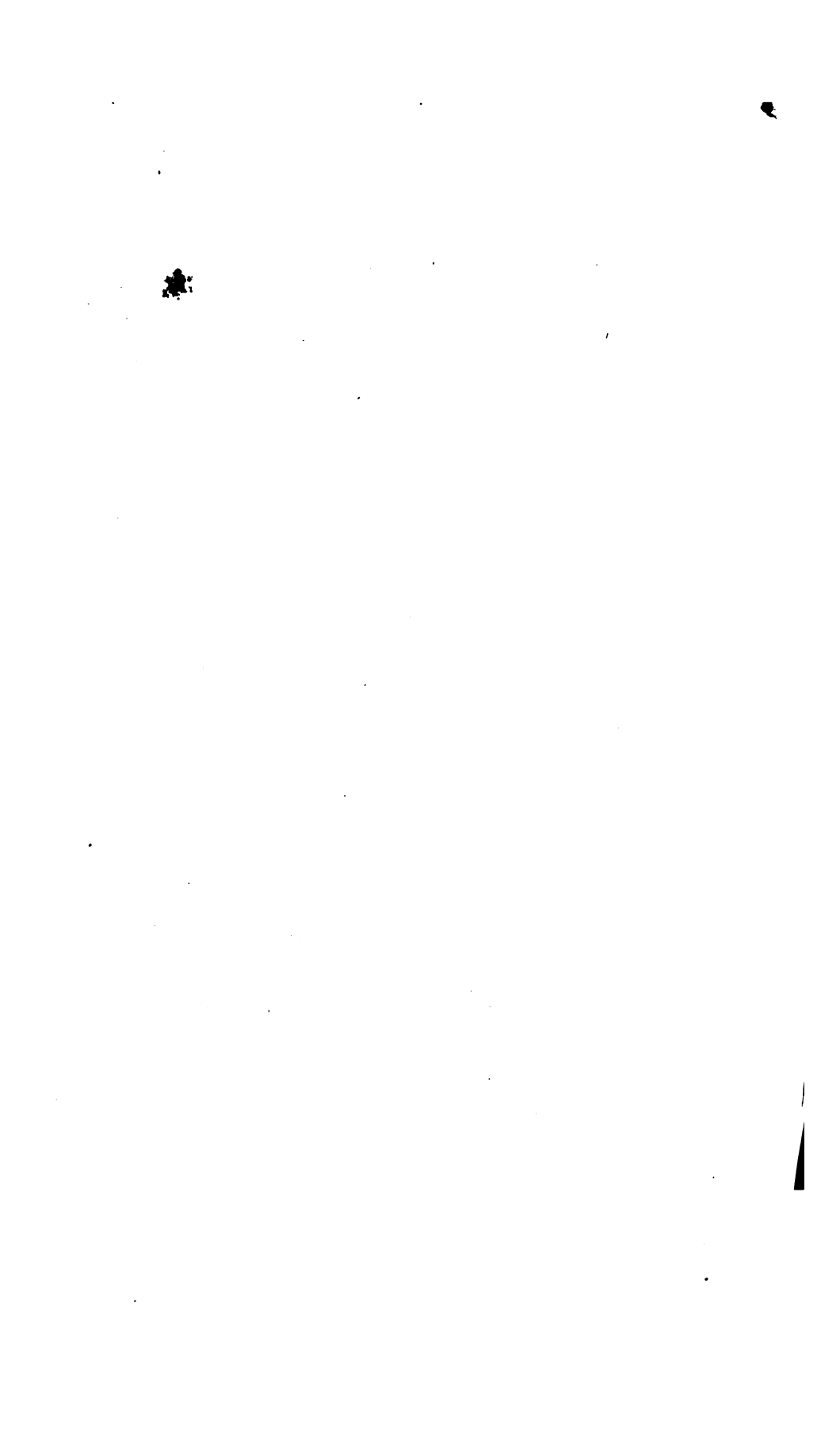




Victor Petit del<sup>t</sup>

Insp. par Thierry l<sup>r</sup> Paris.

*Porte de Villeneuve-le-Roi.*



Qu'ont-ils placé à Clamecy, il y a quelques années, vis-à-vis d'un prétendu Jean Rouvet, au milieu du pont ? Une croix peut-être ? Plus souvent ! ils n'y ont pas pensé ; ils ont mis là, au bout d'une grande barre de fer, une espèce de drapeau de fer-blanc, en forme de girouette. Une girouette, quel emblème singulier, à l'égard de MM. tels ou tels ; mais surtout quelle ridicule invention : mettre une girouette sur un pont. Autant vaudrait la placer dessous ; on serait certain, au moins, qu'elle ne changerait pas souvent de direction.

Je reprends la description de Villeneuve-le-Roi.

**PORTES ET MURAILLES.** On a dit déjà que les portes fortifiées de Villeneuve et celle de St.-Fargeau, étaient aujourd'hui les trois plus belles que MM. des conseils municipaux aient laissées debout dans notre département. Est-ce volontairement, par hasard ou par suite de manque de fonds pour démolir, que nous les voyons encore à l'entrée de ces deux petites villes auxquelles elles donnent un aspect si pittoresque ? Je l'ignore ; mais, quoi qu'il en soit, il faudrait peut-être se hâter de les dessiner. Qui sait, l'hiver prochain sera peut-être bien dur, bien long, et il faudra donner de l'ouvrage aux ouvriers (je me trompe, aux travailleurs) ainsi qu'on en a eu la philanthropique idée à Sens, en 1832. Au lieu de penser à améliorer les chemins aux abords de la ville, on ne trouva rien de mieux que de démolir deux vieilles portes célèbres.

Originellement, Villeneuve avait quatre grandes portes, et une cinquième moins importante, nommée porte de Rampillon.

Toutes étaient bâties à peu près sur le même plan. C'était un gros corps de logis carré, aux angles duquel s'élevaient de petites tourelles, couronnées de toits aigus ainsi que le toit central. Telles sont encore les portes de Paris et de Bourgogne ; celles du Pont et de Valprofonde sont démolies presque complètement.

Nous donnons ici la vue de la belle porte de Paris, ou de Sens, car elle est désignée par ces deux noms. — Ce dessin fera comprendre, beaucoup mieux qu'une description, l'ensemble et le mode de construction, qui semble appartenir au XIII<sup>e</sup> siècle. Mais, ainsi qu'on le reconnaîtra, toute la partie supérieure a été remaniée au seizième. C'est de cette dernière époque que datent les toitures ; des réparations partielles altèrent encore le caractère primitif, surtout à la porte de Bourgogne.

Par une singularité digne de remarque, il ne semble pas qu'il y ait eu des ponts-levis, ou au moins je n'en ai pas vu de traces. — Mais deux hermes, indépendamment de la fermeture habituelle, interdisaient l'entrée ; l'une était placée du côté des faubourgs, l'autre du côté de la ville, et toutes deux se manœuvraient dans une vaste salle située immédiatement au-dessus des beaux arceaux, alternativement ogive et plein cintre (1), qui ferment

(1) Segment d'un tiers de cercle environ.

la longue embrasure de la porte. Ces vousses et la base des tourelles, ou contreforts, sont d'un bel appareil régulier. — Le reste n'est qu'un blocage ordinaire.

On peut apercevoir dans le coin de notre dessin, à gauche, les marches d'un petit escalier extérieur, aujourd'hui ruiné, qui aboutissait au premier étage et aussi au chemin de ronde qui couronnait les murailles d'enceinte.

Il reste à signaler encore quelques détails d'ornementation, tels que les ornements en plomb des grands combles : de ceux de la porte de Bourgogne surtout, qui représentent des archers armés, et aussi un fleuron en pierre sur lequel on distingue encore deux statuettes soutenant l'écu de Villeneuve-le-Roi, et qui portait « trois tours surmontées chacune d'une fleur de lys, aujourd'hui 2 et 1, et autrefois de face. »

La porte de Valprofonde, qui était encore assez bien conservée il y a plusieurs années, n'offre plus aucun intérêt. C'est près de cette porte que s'élève la belle tour, dite de Louis-le-Gros, et dont il sera question plus loin.

La porte du Pont, ou d'Yonne, ne consiste maintenant qu'en deux massifs piliers carrés faisant, je crois, partie de l'ancienne construction. On a creusé dans ces piliers deux niches dans lesquelles on a placé deux statues médiocres, la Vierge et saint Nicolas.

Enfin la porte de Bourgogne, qui ressemble beaucoup à celle qui a été

longuement décrite, mérite de fixer l'attention.

Bien que nous ayons déjà parlé des murs d'enceinte de Villeneuve, il n'est pas inutile d'en parler de nouveau. Ces murailles se développent sur une longueur approximative de 1950 mètres, sans tenir compte de la circonférence des tours élevées aux principaux angles, ni des contreforts qui épaulent les grandes courtines.

Mais ces vieux murs, qui présentaient encore il y a vingt ans un bel ensemble, sont aujourd'hui bien déçus de leur importance. Ici, comme à Sens, on les démolit parce qu'ils ne portent plus ombrage qu'à leurs propres propriétaires. Les murs qui ont défendu la petite cité royale ne sont exploités aujourd'hui que comme murs d'espalliers, emploi tout pacifique, auquel les historiens et les archéologues devront de trouver encore, dans quelques années, la preuve que la ville était ceinte de murs fortifiés. Pauvres débris, déjà aujourd'hui, et qui doivent faire sourire de pitié les compagnies d'artillerie qui sillonnent de leurs formidables batteries la chaussée de la route royale, qui, elle aussi, voit chaque jour son importance s'amoindrir pour faire place à une rivale qui la fera oublier tout à fait. On peut le dire, c'est la fable du pot de FER et du pot de TERRE.

Toutefois un beau débris reste encore à visiter à Villeneuve ; c'est la tour Louis-le-Gros, dénomination inexacte et que dément le caractère architectural du monument lui-même. Louis-le-Gros, ou mieux Louis VI,

mourut le 1.<sup>er</sup> août 1137 ; or à cette époque, on ne faisait pas encore d'arcs ogives ; et la belle tour dont nous donnons la vue extérieure en petit, et la vue intérieure, beaucoup plus intéressante, en plus grand, offre partout l'arc ogive, même dans les nervures des voûtes. De plus, le profil

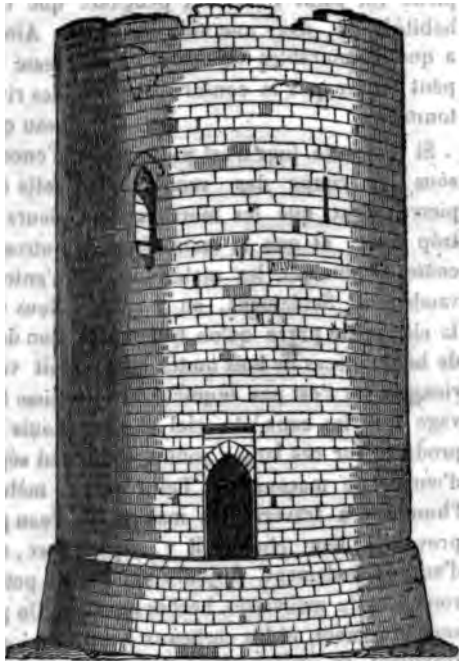
des moulures, la disposition de leur appareil, et surtout le genre d'ornementation des chapiteaux indiquent, approximativement, la fin du XII<sup>e</sup> siècle au plus tôt, et beaucoup mieux encore le XIII<sup>e</sup> siècle, par conséquent sous le règne de Philippe-Auguste. Et encore pour qu'on admette les premières années du XII<sup>e</sup> siècle il faut faire une très-large part à l'influence de la présence du roi, c'est-à-dire que Villeneuve étant une des huit résidences royales, les maîtres de l'œuvre, autrement dit les architectes, importèrent à Villeneuve le genre de construction de la capitale, centre, alors autant qu'aujourd'hui, où l'art de bâtir était éminemment en avance sur les autres villes du royaume. Ainsi pour citer un exemple, la Sainte-

Chapelle que Louis IX fit construire dans son palais de Paris, précède de plusieurs années, même pour les provinces centrales, le genre d'ornementation des édifices analogues.

A défaut des dates positives qui manquent, on pourrait n'attribuer

qu'au règne de Louis IX la construction des murs et du donjon de Villeneuve. On le voit, il est difficile de fixer à une époque précise l'édification des monuments que la main des hommes, plus que l'effet du temps, a ruinés.

Décrivons la tour elle-même.



C'est, ainsi que l'a dit M. de Caumont, auquel la science archéologique doit tant de précieux travaux, l'une des plus belles tours du moyen-âge et certainement la plus remarquable du département de l'Yonne. Peut-être à ce titre les habitants de Villeneuve ont-ils entouré de soins et de respect

ce monument qui les a vu tous naitre depuis six cents ans ? Sans doute ils auront empêché l'action destructive des eaux pluviales et de la neige ? Et les nombreux visiteurs qui vont bientôt s'y arrêter plus souvent que jamais, pourront promener leur curiosité attentive, dans les belles voûtes du donjon que Philippe - Auguste et le pieux roi saint Louis ont peut-être habité ! Non, dans une ville où il n'y a que d'honorables vigneronniers on ne peut penser qu'à la conservation des

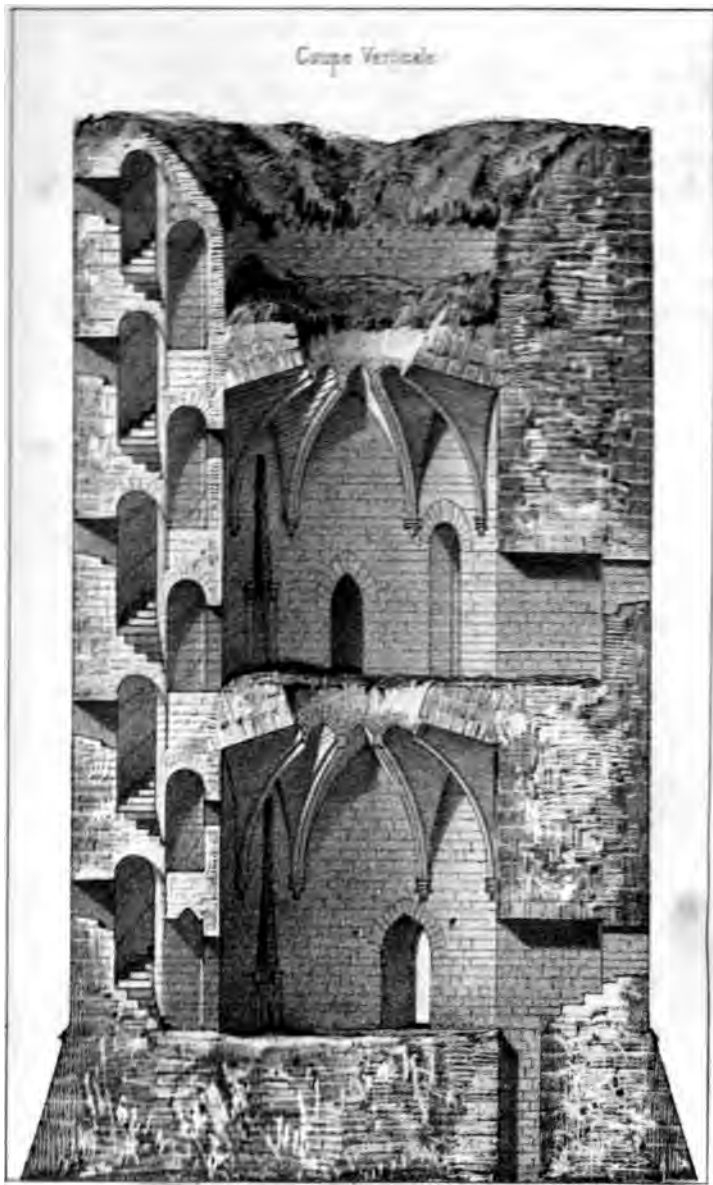
tonneaux. Avant l'invention de la poudre, ou pour mieux dire, du perfectionnement de l'artillerie, les moyens de défense étaient tout autres que ceux que nous connaissons de nos jours. Ainsi, quand on bâtissait une forteresse en plaine, on choisissait le bord des rivières ou le voisinage d'un ruisseau qui pût remplir d'eau les fossés d'enceinte. Autant qu'on le pouvait, cette enceinte était composée de plusieurs ouvrages, isolés les uns des autres, en sorte que la prise de l'un n'entraînait pas la prise de l'autre. Nous trouvons à Villeneuve l'application de ces principes. Le plan, fig. 1<sup>re</sup>, fait voir que l'enceinte de la ville laisse isolée la tour ou donjon, dit de Louis le-Gros. La largeur du fossé qui sépare ces deux ouvrages est de 7 mètres à la base ; il était rempli d'eau par une fontaine qui existe encore, ainsi que par un grand nombre de petites sources.

Si la haute tour n'est pas tombée sous les coups des vendeurs de pierre, c'est que les mortiers sont trop durs, et que la main-d'œuvre coûterait plus que les matériaux ne vaudraient. Seulement, on a enlevé la charpente parce qu'on trouvait là de belles pièces de bois toutes équarries. On ne s'est pas inquiété du ravage que les eaux du ciel allaient produire sur ces larges voûtes, chef-d'œuvre de maçonnerie. Peu à peu l'humidité a traversé les massifs et provoqué leur chute, il y a peu d'années seulement. Aujourd'hui les ronces et de mauvaises herbes poussent librement, et les corbeaux seuls troublent le silence de cette vaste ruine, qui domine encore, et pour longtemps, les chétives maisons qu'on a construites avec ses débris.

Un pont de bois partait du bord du fossé et s'avancait obliquement vers la porte du donjon garnie d'un pont-levis. Les ponts étaient obliques et disposés de manière que les assaillants étaient forcés, en s'avancant, de présenter le flanc droit, qui n'était pas préservé, comme le flanc gauche, par le bouclier ou écu. Voir le plan. On voit dans notre dessin, pl. 2, la porte d'entrée du donjon ; l'encadrement rectiligne, qui l'entoure, est



Coupe Verticale



Victor Petit del.

imp. par Thierry à Paris

*Donjon de Villeneuve-le-Roi*



l'emplacement du pont-levis lorsqu'il est levé. Cette même porte dont nous voyons l'intérieur, pl. 3<sup>r</sup>, pénètre dans une vaste salle voûtée éclairée seulement par une ouverture qui n'a que 45 centimètres de largeur sur 1 mètre de hauteur; et cette ouverture, déjà si étroite, est encore rétrécie par de gros barreaux de fer. L'embrasure, ou épaisseur de la muraille, a l'énorme mesure de 3 mètres 83 centimètres.

Le diamètre de la salle est de 7 mètres 50 cent.; celui de la tour est de 17 mètres 50 cent. à la base; mais le corps de la tour n'a que 15 mètres 50 cent.

Presque vis-à-vis la porte d'entrée, dont nous venons de parler, il s'en trouve une seconde, toute semblable, mais conduisant, après avoir passé sur un pont-levis, à la muraille de la ville; muraille sur laquelle s'élevaient des constructions considérables et dont nous parlerons bientôt.

Notre dessin, pl. 3<sup>r</sup>, fait voir, à gauche, une cheminée dont le chambranle était soutenu par deux colonnettes à chapiteaux feuillagés; et à droite l'orifice d'un puits, qui a 82 cent. de diamètre. Enfin un escalier en spirale et qui compte encore 115 marches, est établi dans l'épaisseur même du mur et est éclairé par cinq meurtrières ayant 10 cent. de largeur et 1 mètre de hauteur environ.

On le voit, ces fenêtres n'étaient pas larges.

La salle voûtée du premier étage est, à peu de chose près, semblable à celle du rez-de-chaussée; on y re-

marque de même une large cheminée, et trois fenêtres dont les embrasures sont garnies de deux bancs de pierre. A côté de l'une de ces fenêtres, on trouve une petite porte conduisant, par un passage étroit, aux latrines, toujours placées aux étages élevés, et que bien souvent l'imagination des visiteurs a transformées en affreuses oubliettes.

Le deuxième étage est tout à fait ruiné; l'herbe, la mousse, le lierre et les ronces, envahissent cette salle qui devait être semblable aux deux autres. Ici, des conjectures, basées par analogie avec d'autres édifices, peuvent aider à réédifier par la pensée le sommet, ou couronnement, de cette vieille tour, qui a encore 26 mètres 50 cent. de hauteur. Ordinairement un rang de larges créneaux borde la muraille terminée en chemin de ronde. Le centre de la tour était couvert par un toit conique très aigu, terminé par une girouette féodale.

Soixante-dix-sept assises forment encore le parement extérieur, d'une merveilleuse conservation du côté du nord; un appareil semblable se retrouve à l'intérieur. Chacune des salles, voûtée en ogive dont la retombée s'appuie sur des chapiteaux variés, a 7 mètres 80 cent. de hauteur.

Les dessins et la description qui précèdent ont dû donner une idée de l'importance de la tour de Ville-neuve; il me reste à parler du palais qui lui était contigu.

Ce palais ou château fut bâti, dit-on, par Louis VII. Mais rien en ce moment ne saurait confirmer ou dé-

truire cette tradition, car ce château est démolí de fond en comble.

Aujourd'hui, dans un vaste emplacement occupé par des jardins potagers, on distingue, au niveau du sol, des fondations qui durent être considérables et faites avec une grande solidité; ce lieu s'appelle «LES SALES», du latin *sala*.

C'est dans l'enceinte de ces constructions, qui auraient maintenant une si haute valeur archéologique, que s'élevait une chapelle fort ancienne, désignée sous le titre de *capella regia in villa nova regis*, et plus récemment sous le nom de SAINT-JEAN-DES-SALLES. Elle n'a été démolie qu'en 1820; mais elle est figurée dans un vieux plan de la ville, déposé à la mairie et portant la date de 1768.

Ce plan est précieux; il offre de curieuses divisions seigneuriales, et il pourrait être très-utilement consulté pour écrire l'histoire de Villeneuve.

Cette histoire n'a point été faite encore, malgré le vif intérêt qu'elle présente aux diverses époques du moyen âge et jusqu'aux dernières guerres de religion.

M. Tarbé a publié, en 1836 et 1838, dans ses almanachs historiques, une suite de notes que j'ai souvent consultées; mais un travail plus étendu, plus profond reste à faire; il offrirait une particularité rare, c'est que pour Villeneuve, *villa nova regia*, les recherches ne remonteraient pas à des temps obscurs et incertains, mais au contraire s'appuieraient sur des textes, épars jusqu'ici, il est vrai, mais qui, réunis, jetteraient sur notre histoire locale un vive lumière.

La modeste description qui précède ne serait tout au plus que l'introduction.

V. P.

---

### TABLE.

Antiquités . . . . .	page 177	Rousson . . . . .	page 186
Chemin de fer. . . . .	179	Véron . . . . .	180
Etigny . . . . .	181	Villeneuve-le-Roi . . . . .	188
Maillot . . . . .	179	Eglises . . . . .	191
Marsangis . . . . .	185	Pont . . . . .	197
Passy . . . . .	181	Portes et murailles . . . . .	199
Rosoy . . . . .	180		

---